

### Il faut un permis pour fumer

#### Insolite

Posté par : JerryG

Publié le : 23/7/2008 0:00:00

Si dans notre beau pays, fumer dans les lieux publics donne lieu à la répression au pays du Soleil matinal (**Japon**) pour fumer, **il faut un permis électronique et tous citoyens qui n'en possèdent pas ne peuvent pas acheter de cigarettes dans un distributeur automatique.** Au Japon, à tous les coins de rue on trouve des distributeurs automatiques de cigarettes, mais attention ces distributeurs ne délivrent des cigarettes qu'aux possesseurs d'un permis de fumer électronique qui prouve que son propriétaire est bien majeur.



Le système "**Taspo**" géré par l'Association des fabricants de tabac japonais et installé dans tous les distributeurs de cigarettes automatiques au Japon limite la vente de cigarettes aux seuls hommes et femmes âgés de **20** ans, c'est l'âge légal de la majorité au Japon.

La carte électronique de Taspo fait office de porte-monnaie et de carte à puce, ainsi le consommateur de cigarettes peut payer avec sa carte qui renferme son identité (**nom - prénom - âge - photo d'identité**) et seuls les adultes peuvent prétendre à la délivrance de cette carte.

Comme Taspo reste plutôt contraignant, les fumeurs invétérés achètent leurs cigarettes dans les superettes ouvertes 24h qui ne demandent pas de justificatif de majorité.

Le tabac au Japon est bon marché comparé aux **5** ou **6** euros le paquet de cigarettes en France, ici il n'est que de **2** euros et les fumeurs peuvent déguster leur cigarette dans les lieux publics où des aménagements spécifiques ont été prévus.

D'après une étude, Taspo n'a convaincu que **25 %** des 26 millions de fumeurs japonais.